

**Audience du 28 décembre 2012**  
**Ville de Rennes / Collectifs de parents et enseignants**

**Représentants Ville de Rennes :**

- Mme Gaëlle Andro 1<sup>ère</sup> adjointe
- Mme Catherine Debroise Conseillère municipale, déléguée à la prévention de la délinquance et à la médiation sociale
- Mme Rokhaya Leye (chargée de mission accès aux droits des étrangers)
- M ?

**16 représentants d'écoles, collèges et lycées** (dont 3 présents le 3-12)

- Écoles Contour St Aubin, Ille, Jean Moulin, Pacé
- Collège Échange
- Lycées Jean Macé, Victor Hélène Bacsh

---

Mme Andro annonce que la Ville a mis à profit ces 3 semaines pour « objectiver » les situations et présente le recensement effectué à partir des listes communiquées comme prévu lors de la 1<sup>ère</sup> audience.

Au total : 30 enfants et 16 familles

- 6 familles demandeuses d'asile
- 1 famille déboutée mais en recours
- 3 familles Dublin2
- 4 familles inconnues de la préfecture (?)
- ... ?

Tableau récapitulatif (situation au 5/12/12) selon liste du collectif

Ecole Guillevic, Collège Jean-Macé, Lycée Basch : liste envoyée directement

<b>Etablissement</b>	<b>famille</b>	<b>Enfants – de 18 ans</b>
Clotilde Vautier	4	6
Echange	5	8
Contour Saint-Aubin	1	1
Ecole de l'Ille	13	24
Pacé (pas de nom de famille)	3	3
Joseph Lotte	2	5
Jean Moulin	3	7
Faux Pont	1	1
<b>total</b>	32	55

La discussion a tourné en rond pendant 2 heures

Les points évoqués :

- La Ville a « toujours fait de gros efforts »
- 2 familles sur les 16 ont été « retenues » et seront ou ont été hébergées
- Question d'une participante quant au comptage de la Ville après communication des listes : "vu le nombre d'établissements représentés à la réunion on est forcément bien au dessus de « l'objectivation » de la Ville"
- La Ville a créé 95 places COORUS (La municipalité s'est associée à d'autres communes pour participer au dispositif Coordination Réseau Urgence Sociale –CooRUS-. L'objectif de cette coordination est de mobiliser des logements d'urgence pour des personnes ou des familles sans hébergement) et parle de « saturation des capacités » + « si on héberge ces 16 familles, 20 autres s'ajouteront forcément,... puits sans fond,... » La Ville ne veut pas communiquer sur ce qu'elle fait pour éviter l'arrivée d'autres demandeurs.
- La Ville « pas responsable de la RGPP » (Révision Générale des Politiques Publiques initiée en 2007). Il y avait 3 centres de traitement des demandes. Il n'y a plus que celui de Rennes.
- Prise en charge des déboutés ? : toujours NON
- La Ville fait un distinguo entre « hébergement » et « logement »... l'hébergement est systématiquement associé à l'accompagnement social (type Coallia ex-Aftam). D'où : pas de squat pas de logement... car on ne les "aide pas!"
- « Hiérarchie des priorités dans la grande précarité » (Mme Leye donne l'exemple d'une famille à la rue avec enfant hospitalisé). Nous expliquons à Mme Leye que nous ne remettons pas en cause son travail, mais que nous ne sommes pas satisfaits du résultat. Elle dit ne pas comprendre notre attitude concernant le refus de donner le nom de certaines familles. Pour elle cela est contre productif. Nous lui remettons à nouveau la liste qui était jointe au courrier de début décembre.
- La Ville a demandé à la Préfecture de casser la règle des 3 jours au 115 « pas de logique des 3 jours au 115 pour les familles à la rue »
- Que proposez-vous de concret aujourd'hui ? « rien »
- À propos des squats : « chaque fois la Ville lance une procédure d'expulsion, c'est une question de principe ... mais chaque fois la ville reloges les

personnes expulsées » (qui se retrouvent à la rue après une nuit d'hôtel comme ce fut le cas des Roms expulsés du squat Bd Villebois-Mareuil et qui occupent maintenant le squat des Prairies St Martin)

- Par rapport à l'expulsion annoncée du squat des Prairies St Martin cf. OF « pas au courant, on se demande d'où Ouest France tire ses informations »
- La Ville n'est pas opposée à l'idée d'un lieu refuge du type gymnase « à titre expérimental » sinon pour le grand froid « un plan spécial est prévu »
- Au sujet de la gratuité de l'accueil des enfants au centre de loisirs « c'est déjà le cas, il n'y a pas de frein financier, c'est comme la cantine » (ce n'est pas si simple.. voir ci-après ce qui avait été répondu par le service concerné)

Compte rendu de la conversation téléphonique d'une enseignante avec la responsable des temps périscolaires de la ville de Rennes avant les vacances de Noël :

- objectif: une demande d'accueil gratuit en centre de loisirs pour les élèves SDF, éventuellement participation au paiement du repas. (les conditions de vie sont difficiles pendant les vacances pour ces élèves)
- réponse: la ville a décidé de ne pas appliquer le principe de la gratuité. Les familles paient le tarif minimum (2,62 euros par jour et par enfant), voir le lien ci dessous.
- En revanche, la ville a prévu de mettre en place des accords avec le conseil général pour permettre aux familles en difficulté d'obtenir des aides financières exceptionnelles. Les familles devront se présenter au CDAS avec leurs factures et faire directement la demande d'aide financière. Elles paieront ensuite elles-mêmes les factures avec les aides reçues.
- Problème évoqué: quelle autonomie des familles non francophones dans ce cas ? Compréhension de la facture, déplacement au CDAS, prise de rendez vous, paiement de la facture...
- NB: l'accueil du matin et de l'étude est gratuit pour toutes les familles relevant de la tranche 1.

<http://metropole.rennes.fr/pratique/infos-demarches/enfance-education/simulation-de-tarif-facturation-paiement/>

- En ce qui concerne, les logements de fonction liés aux écoles, la Ville dit en gérer 130. Pour la Ville, ces logements n'ont pas vocation à héberger des gens en demande d'urgence.  
Nous ne savons pas combien sont libres.
- Mme Debroise dit que l'attitude de certains parents ou enseignants qui logent eux-mêmes des familles les honore.
- Un membre du collectif dit que les familles de la métropole qui en logent d'autres ne pourront pas supporter seules cette charge. Il redemande quelle action concrète va mettre en place la Ville.